



Versailles, le 13 Décembre 2022

COUR D'APPEL DE VERSAILLES
Service des experts
5, rue Carnot
78000 VERSAILLES
Courriel : experts.ca-versailles@justice.fr

Mme Wieslawa WIADROWSKA GRANDRY
Total S.A 2 place de la Coupole
92078 PARIS LA DEFENSE

Madame,

Nous avons le plaisir de vous faire connaître que, conformément aux dispositions de l'article 2 II de la loi du 29 juin 1971 modifiée par la loi du 11 février 2004, l'Assemblée générale de la Cour d'appel de Versailles, lors de sa séance du 15 novembre 2022, **a fait droit à votre demande d'inscription à titre probatoire pour une durée de 3 ans**, sur la liste des experts judiciaires près la cour d'appel sous la (les) rubrique (s) suivante (s) :

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-01-06-04-Polonais

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-01-06-05-Russe

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-02-06-04-Polonais

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-02-06-05-Russe

Votre inscription est effective à compter du 1er janvier 2023.

En application de l'article 10 du décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts, il vous appartiendra, si vous le souhaitez, de solliciter entre le 1er décembre 2024 et le 1er mars 2025, votre réinscription pour un nouveau mandat de 5 ans à compter du 1er janvier 2026.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

P/la directrice des services de greffe
judiciaires

